

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 18 septembre 2025
Date d'affichage 18 septembre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20250924-CM2509-DEL13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 17+12 procurations
votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSEL, Mme Bénédicte MARCIAIS, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés :

M. Éric PAPILLON	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
M. Gérard GUESNE	(Pouvoir donné à Mme Edith ALIX)
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSEL)
M. Emmanuel BOIS	(Pouvoir donné à M. Lionel COURTEMANCHE)
Mme Catherine CHANTEPIE	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)
Mme Delphine LETESSIER	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Christophe BISI	(Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART ROQUAIN)
Mme Marie Hélène TROUILLOT	(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCIAIS)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
Mme Marie DENONELLE	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à M. Nicolas CHABLE)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Françoise PELLODI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VOTE DES TARIFS APPLICABLES POUR LA LOCATION DE L'ESPACE ARTEMIS

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Maire.

CONSIDERANT :

- La nécessité de fixer les tarifs de location des salles de l'espace ARTEMIS pour l'année 2025 ;
- La grille tarifaire proposée en fonction de la superficie des salles et des usagers (Fertois ou non-Fertois);

Pour la salle d'environ 100 m² :

Public concerné	½ journée	Journée complète
Fertois (associations, particuliers – hors professionnels)	100 €	200 €
Non-Fertois et professionnels	150 €	300 €
Tarif avec accès à la kitchenette	Une majoration de 10 % sera appliquée sur le montant de la location.	

Pour la salle d'environ 70 m² :

Public concerné	½ journée	Journée complète
Fertois (associations, particuliers – hors professionnels)	70 €	140 €
Non-Fertois et professionnels	105 €	210 €

Pour la salle d'environ 50 m² :

Public concerné	½ journée	Journée complète
Fertois (associations, particuliers – hors professionnels)	50 €	100 €
Non-Fertois et professionnels	75 €	150 €

Après avoir délibéré,

- **APPOROUVE** l'adoption des tarifs proposés pour la location des différentes salles de l'espace ARTEMIS pour l'année 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à signer tout document visant au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance

Françoise PELLODI



Pour Copie conforme

Le Maire,

Didier REVEAU



Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.